

PROCÈS-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**Le samedi 5 avril 2025
à 13h30 à la Plagne**

Présents : T. TONNELIER – P. COIGNAT – O. FOURNIER – N. JANVIER – JY. DIJOL – S. FERRATIER – T. REGUILLON – V. CHOQUET – P. AUBERT – N. DANCE – M. LERDA – F. BRESSON – M. DUVERNOIS – G. ROMAN – R. CLERC – C. TURLET – G. FAGUER – D. HANUSIAK – A. LEROY – M. STAVAST – F. SCHMITT – P. MOUSSET – E. MERAND – JP. VERDIER – P. NIOGRET – R. GOURJUX

Représentants des Comités Départementaux :
L. BONNET – E. PICON – P. BAYLE – D. PEGAZ

Chargés de Missions :
F. ANNE - M. BRIVET – H. BRUYERE – P. CHAIX – C. DODEUIL – Ph. MARGUIN - F. MAURY - L. RICHAUD – F. YOUBI

Invités :
J. GARDON – P. FROMENT – S. HELMER - C. VARVIER

Excusés :
TREMOULIERE – J. MUJICA - G. ROMEAS – C. MICHAL – V. CADIZ – A. PLANTEVIGNE – C. BELY – P. LEOTOING - J. LAFFONT – C. BOUZIGE – J. MELIN – T. BACONNIER – F. LAFAYOLLE F. DELCROS - B. LAPENDRY – JT. POLETTI – P. BANIZETTE – C. URBAIN TROUVE – L. BOURDUGE – B. FERRITI – P. PORTIER – JL. BENHABEROU - F. BUGUE - M. COMMEINHES - JJ. DIDIER - R. JAY – N. ALLEMAND

Absents :
L. HILARION – A. HAYRAUD – JM. PATOUILLARD

La séance est ouverte par le Président à 13h45

1. Présidence (T. Tonnelier)

a. Ouverture et informations générales par le Président

Après les remerciements de rigueur pour la présence à La Plagne, le président salue les bons résultats des équipes de France. Les 2 équipes masculines vainqueurs du tournoi des 6 nations. L'équipe féminine est en cours et invaincue pour le moment.

Il fait ensuite un rappel sur les finances de la Fédération : Des négociations sont en cours avec l'État. Un audit de la Cour des comptes est en cours aussi à la FFR. La situation est inquiétante. 36 millions de déficits plus 21 millions de redressements, donc une perte de 57 millions. La Fédération est en plein travail pour redresser la situation.

Plusieurs manifestations sont à venir sur la Ligue :

- Le Festival des Six Nations à Vichy du 9 au 18 avril. Trois journées de match le 10, le 14 et le 18 avril. Clôture du tournoi par le Crunch France Angleterre le 18 avril à 18h30.
- Le Conglès FFR à Clermont-Ferrand du 3 au 5 juillet.
- Le championnat Europe U18 à Bourgoin, regroupant 6 nations masculines et 8 nations féminines sur le week-end.
- Nos finales territoriales et régionales :
- Weekend des 19 et 20 avril : les finales territoriales seniors à Clermont-Ferrand, à Guilhaing-Granges, à Rillieux-la-Pape et à Aix les Bains.
- Le 3 mai, les finales régionales seniors à Arnas.
- Le 10 mai, le Seven jeunes, lieu encore à définir.
- Le 17 mai, les territoriales jeunes à Cusset, à Guilhaing-Granges. Les lieux sont à définir pour les secteurs Est et Nord.
- Le 18 mai, les Régionales féminines à Andrézieux-Boutéon.
- Le 31 mai, les Régionales rugby A5 à Tournon-Tain.
- Le 7 juin, les Régionales Seven Seniors à la Tour du Pin
- Le 22 juin, les Régionales jeunes à Valsrhône, (Bellegarde).

Nous venons de terminer le séminaire à La Plagne. On s'est réunis pendant deux jours pour travailler sur le POS et sur les projets de la Ligue pour le mandat 24-28. Donc très beau week-end, de belles journées de travail entre élus, salariés, administratifs et sportifs.

Projet d'indemnité pour le poste de secrétaire général :

Avoir un secrétaire général à plein temps compte tenu de la charge importante, même si des missions sont déjà confiées et traitées officiellement par deux secrétaires adjoints et quatre responsables administratifs de MO. Le secrétaire général est en charge des aspects administratifs et juridiques, et notamment des affiliations, qualifications, mutations, de la discipline, des règlements, des appels, des manifestations régionales et des distinctions, des relations avec les pouvoirs publics locaux et les organismes de tutelle. Être en responsabilité ne veut pas dire tout gérer, mais les sollicitations sont très nombreuses et nécessitent une disponibilité aussi en journée par rapport aux salariés, aux partenaires institutionnels et à la fédération. Tout ne peut pas se faire par téléphone et visio conférence. Le présentiel est nécessaire et pas uniquement au siège de la Ligue. Le secrétaire général doit pouvoir être présent sur les maisons ovales mais aussi auprès des comités départementaux.

La rémunération de trois dirigeants de la Ligue régionale est autorisée dans les statuts et sous les conditions prévues par l'article 261-7-1 du Code général des impôts. La proposition est d'indemniser Olivier pour une présence à 100% à la place de son travail actuel pendant la durée du mandat. Il ne s'agit pas d'un emploi de salarié, mais il y a émission d'un bulletin de paye obligatoire car c'est soumis aux charges sociales et déclaration de l'indemnisation à l'URSAF.

Une validation au 2 tiers des membres présents au comité directeur est nécessaire. Le montant de l'indemnisation prévue est de 4583 bruts par mois sur 12 mois. L'indemnisation dépassant le seuil de trois quarts du SMIC sera assimilée à une rémunération est soumise aux charges sociales. Philippe Aubert, Trésorier Général, précise que cela représente un de 80 000€ par an pour la ligue. La date d'application sera au mieux le 1er juillet 2025 ou plus tard au 1er janvier 2026.

Cette date dépend d'un projet de Plan de Sauvegarde de l'Emploi dans l'entreprise ou travail Olivier pour l'instant.

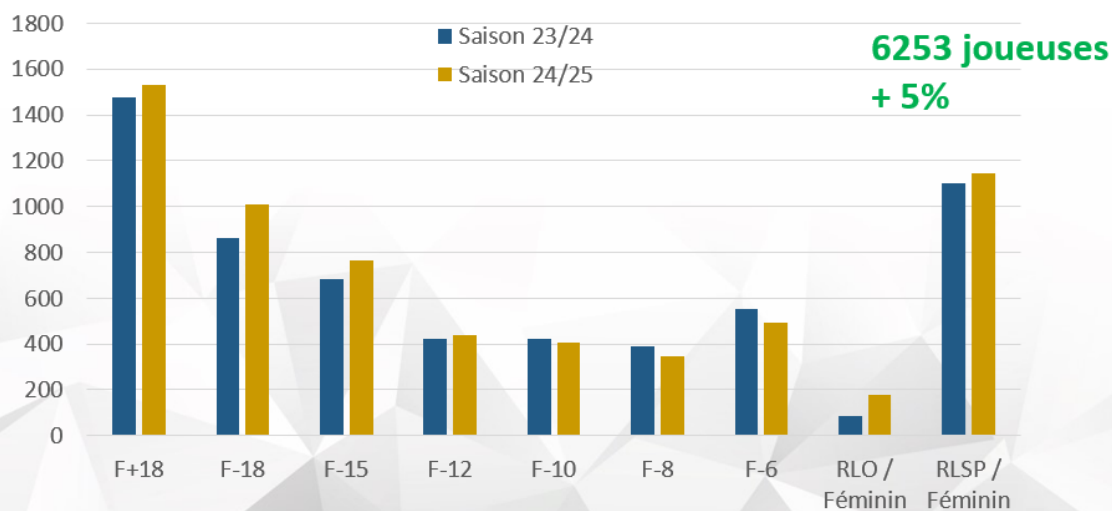
Dans le cas de départ dans le cadre du PSE, si des indemnités mensuelles venaient à être versées à Olivier en dehors des primes légales et supra-légales, celui s'engage à diminuer d'autant l'indemnité versée par la ligue pendant toute la durée de ces versements.

2. Secrétariat Général (O. Fournier)

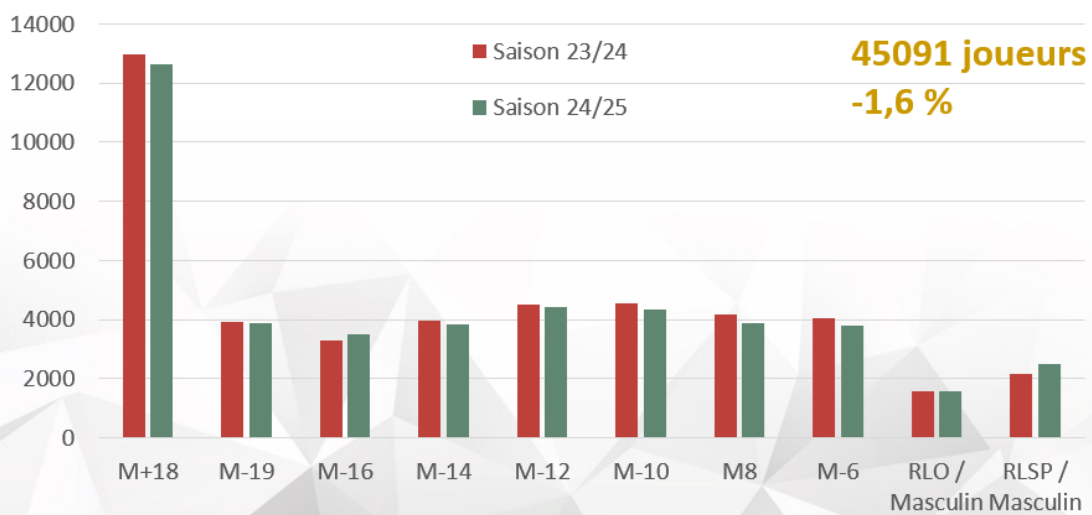
a. Informations FFR et ligue

Points sur les effectifs au 31 mars

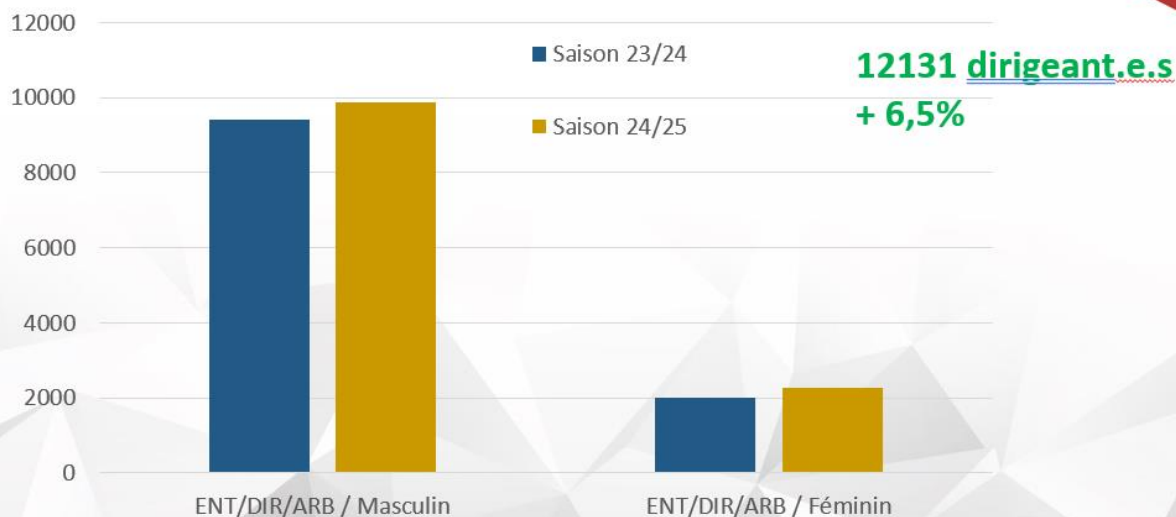
Etat des effectifs au 31 mars



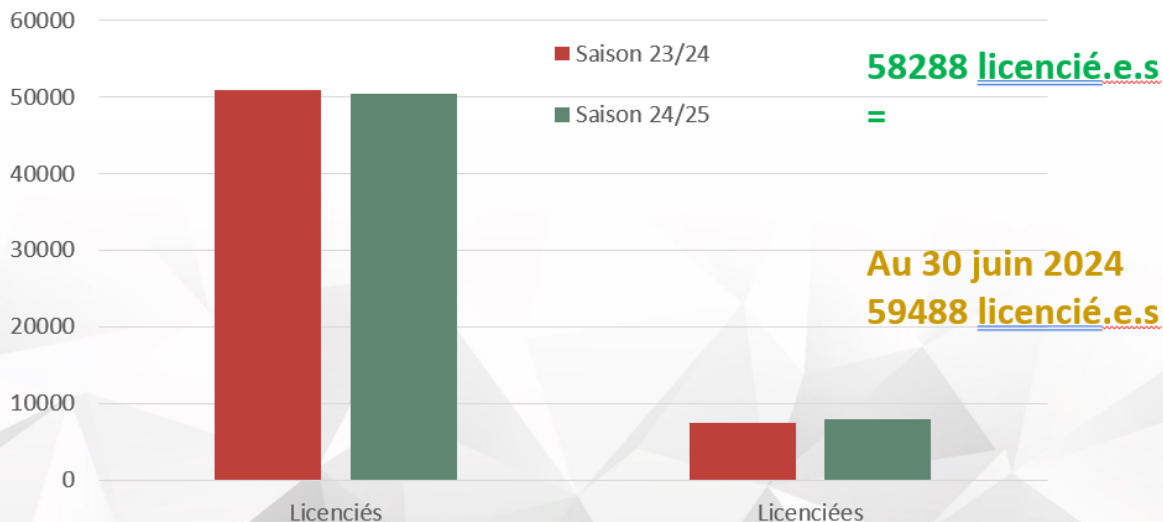
Etat des effectifs au 31 mars



Etat des effectifs au 31 mars



Etat des effectifs au 31 mars



Point sur l'aide aux clubs pour lutter contre les incivilités.

Philippe Niogret présente le fonctionnement de la cellule :

- Une démarche d'aide et d'accompagnement des Clubs destinée à appréhender et maîtriser les dérives et comportements inappropriés
 - Un constat de plus en plus alarmant au terme de chaque week-end de compétitions = le relevé d'incidents ayant émaillé certaines rencontres sur et/ou autour des terrains !
- Identifier les incidents
 - Proposer un plan d'actions
 - Appliquer les mesures, les suivre et valider les changements attendus
 - Promouvoir le FairPlay et la prévention

2 indicateurs, mis à jour chaque mois, font état de cette triste réalité :

- Hausse notable et continue des cartons rouges délivrés par le corps arbitral
- Nombre croissant de remontées d'incidents dans le cadre des rapports établis par les Officiels de match (Arbitres et/ou Représentants Fédéraux)

Face à cette évolution consternante, la Ligue AuRA a déployé un ensemble de mesures de prévention destinées à relayer une large information et sensibilisation à l'attention des pratiquants et des Clubs : Affiches – Banderoles lors des phases finales des compétitions régionales – Message de respect figurant sur les maillots portés par les jeunes arbitres – Message audio diffusé via la sono du stade – Bracelets de couleurs "valeurs du rugby" distribués sur les Tournois des EDR ...

Dans une optique différente des 4 Commissions de Discipline, en charge de l'appréciation des sanctions qu'elles jugent utiles de délivrer aux auteurs d'incidents, la Commission d'Aide aux clubs pour lutter contre les Incivilités et les Violences de la Ligue AuRA propose une démarche d'accompagnement des Clubs.

Cette démarche s'adresse aux Clubs qui souhaitent être aidés dans le traitement des difficultés auxquels ils sont confrontés.

- La démarche sera, par contre, systématiquement proposée aux Clubs qui font l'objet de remontées fréquentes d'incidents à l'occasion de rencontres ayant donné lieu à des faits graves tels que : agression des Officiels de match,
- Attitude inappropriée du banc de touche,
- Débordements du public : propos et actions racistes, faits de violences physiques sur ou en dehors du terrain,
- Match arrêté
- Cartons rouges en nombre ou cumul de semaines de suspension concernant un Club
- ...

La démarche d'accompagnement consiste à inviter le club concerné à :

- Analyser la situation ayant donné lieu au relevé des incidents constatés pour en cerner précisément le déroulement, la portée et les effets = établir l'état des lieux
- Arrêter un plan d'action simple ayant pour objet la détermination de mesures concrètes destinées à modifier l'état des lieux = définir des mesures réalistes et des engagements de changement
- Accompagner le Club et suivre l'application du plan d'action dans le temps = suivre l'application du plan d'action décidé ENSEMBLE et valider l'amélioration durable attendue

Le constat des incidents autour de nos terrains de rugby ne doit pas être une fatalité, dû à un contexte sociétal de plus en plus marqué par des faits de violences en tout genre.

Il doit être l'occasion d'une action résolue à laquelle la Ligue AuRA invite les Clubs à souscrire au travers de la démarche d'accompagnement proposée, qui nous paraît constituer une réponse adaptée et pragmatique, dans le sens d'une réponse effective et efficace face au constat posé.

C'est ENSEMBLE et AVEC les CLUBS que nous ferons reculer résolument et durablement les incivilités et violences qu'il ne suffit plus de simplement déplorer !

Une première visite a été faite à Givors avec le président du club. Cela a été très constructif avec plusieurs pistes :

- Mise en place d'une commission de discipline interne au club.
- Echanges téléphoniques systématiques entre les présidents la semaine avant le match
- Rebasculer le club sur le secteur Nord l'année prochaine.
- Intervention de Florian Roselli au club pour la formation "Valeurs de la République et Laïcité"
- Organisation d'un colloque des présidents par poule

Nathalie Janvier rappelle qu'une formation IFMAN à l'attention des présidents avait lieu ce weekend :

- Former des encadrants en milieu sportif sur la régulation des conflits

Philippe Marguin précise l'existence d'une nouvelle plateforme à disposition des arbitres et des clubs :

- Per l'arbitre permet aux clubs et aux arbitres de déposer leurs impressions et leurs retours sur le match disputé le week-end précédent. Le but n'est pas de juger de la compétence, mais davantage des comportements de tout un chacun.

Olivier Fournier indique que nous avons aussi de plus en plus de signalement de la part de parents ou de spectateur qu'il convient de traiter aussi. Une commission sera mise en place pour cela à la place de la commission d'éthique.

Thierry Tonnelier réclame que tous les Représentant Fédéraux prennent leurs responsabilités car si certains le font très bien, d'autres ne font pas de rapport pour rester en bons termes avec leurs clubs. Il propose également de remettre des sanctions sportives dans les règlements, et de retourner une partie des amendes aux clubs non sanctionnés sous forme de dotation.

Développement de l'arbitrage

Philippe Marguin présente le projet qui lui a été demandé par le président.

Plusieurs sont proposées par la FFR mais ne sont pas mises en place. Il est nécessaire de mailler notre territoire avec des personnes ressources en plus des CTC pour vérifier l'application de l'action. La deuxième action est l'accompagnement des nouveaux arbitres, mineurs ou jeunes majeurs. En fonction du niveau, l'accompagnement peut être sur le terrain, au bord avec la gestion du banc de touche, ou plus simplement l'accompagnement dans la relation avec les dirigeants dès l'accueil.

Il faut donc construire ce réseau d'accompagnateur au sein des clubs en passant déjà par les départements. Il y aura aussi la création d'un poste de Chargé de Développement de l'Arbitrage.

La Région met en place un accompagnement financier de 150€ pour les arbitres mineurs qui passent le permis de conduire.

Informations Commission Médicale

Nicolas Dance nous informe de la possibilité d'encadrer les équipes masculines ou féminines quel que soit le sexe du médecin ou du kiné.

Il présente ensuite la Cellule d'écoute des clubs amateurs. 3 médecins sont à disposition pour intervenir dans le cas de situation dramatique.

- Un numéro dédié : 01 69 63 66 77
- Dispositif coordonné par l'équipe de psychologues de la FFR, en collaboration avec les médecins de la COMED FFR : Dr Jacques GIRARDIN
- Coordinateur du projet : Bertrand GUERINEAU
- Psychologues intervenants : Bertrand GUERINEAU et Samuel LAPEYRE + Estelle CHEDHOMME(suppléance)
 - Volonté d'accueillir les épisodes dramatiques se présentant dans les clubs
 - Mise à disposition des clubs amateurs en mobilisant des professionnels de l'écoute
 - Articulation et fonctionnement reliés au dispositif C3PR de la FFR (cellule de prévention et de protection des populations rugby)
 - Dispositif gratuit (modalités précisées aux clubs)

A la demande du président, Nicolas fait un rappel sur les cartons bleus :

Le carton bleu est donné à un joueur ou une joueuse lorsqu'un arbitre détecte un ou plusieurs signes évidents de commotion cérébrale ou suspecte une commotion cérébrale. L'attribution d'un carton bleu entraîne de fait la sortie définitive de l'aire de jeu du joueur manifestant des signes évidents de commotion cérébrale.

Ces signes peuvent également être portés à la connaissance de l'arbitre par tout officiel de match. De même, l'encadrement technique peut décider de sortir définitivement de l'aire de jeu tout joueur vraisemblablement atteint de symptômes.

Le signalement d'un carton bleu entraîne de facto, à compter du lendemain de la rencontre, un blocage de la licence sur ovale, un repos physique et cognitif complet de 24 heures minimum, ainsi qu'un arrêt des sports de contact d'au minimum 10 jours complets pour tout joueur âgé de 19 ans et plus et d'au minimum 23 jours complets pour tout joueur âgé de moins de 19 ans. Ce délai peut être porté à 21 jours ou 90 jours de repos, s'il s'agit de la deuxième ou troisième commotion cérébrale subie lors des 12 derniers mois.

La reprise de l'entraînement avec contact et du jeu en compétition ne sera admise qu'au terme du délai réglementaire de repos obligatoire et à la condition que le joueur concerné ait suivi de façon assidue le protocole de reprise progressive du jeu et ait fourni à la commission médicale de la Ligue régionale compétente un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du rugby en compétition

Nathalie Janvier fait remarquer la difficulté grandissante d'obtenir des rendez-vous avec des médecins. Comment faire pour que les joueurs puissent reprendre le jeu dans ces conditions ? Quelles sont les statistiques depuis la mise en place de ce système ?

Ces questions sont à prendre en compte pour un retour prochainement.

Conseiller Territorial Administratif Au service des clubs

Présentation et appel à candidature par Henri Bruyère et Christiane Turlet

Cadre : Accompagner le Conseiller Technique de Clubs dans les démarches administratives des clubs.

- Participer et faciliter la vie des clubs en toute convivialité
 - Accompagner, aider et conseiller les clubs
 - Connaître l'environnement Ligue pour orienter vers les ressources spécifiques
- 1. Règlementation juridique**
 - Aspects statutaires (Procédure de déclaration et modifications des asso), vie des clubs, gestion des licenciés
 - Différents documents juridiques (autorisations parentales, droit à l'image, protection des données, ...)
 - 2. Administratif, comptable et financier**
 - Règlements généraux FFR et ligue (règlement des compétitions, des challenges, fonctionnement des procédures et des commissions régaliennes)
 - Gestion du site Oval-e (affiliations, mutations, déclaration d'accident, carton bleu, feuille de match dématérialisée, autorisation de tournoi...)
 - Accompagner les clubs dans la gestion du compte FFR sur Oval-e
 - 3. Aides, subventions et projets**
 - Orienter les clubs pour le montage des dossiers de subventions
 - Informer les clubs de la mise en place des projets ligue

Organisation : Responsables : Christiane TURLET et Henri BRUYERE

1 CTA par bassin en relation avec les CTC et le responsable par MO.

- MOCH (Chaponnay) : Christiane TURLET – christiane.turlet@ligueaura-ffr.fr – 06 08 07 62 99
- MOGG (Guilherand-Granges) : Henri BRUYERE – henri.bruyere@ligueaura-ffr.fr – 06 12 20 06 76
- MOMO (Montbonnot) : Réjane CLERC – rejane.clerc@ligueaura-ffr.fr – 06 28 05 80 30
- MOCF (Clermont-Ferrand) : Mickey STAVAST – michel.stavast@ligueaura-ffr.fr – 06 41 88 96 89

Le CTA est un acteur local du bassin, il est licencié, il peut être élu de la ligue, d'un comité départemental mais pas obligatoirement.

b. Validation du PV du CD du 09/12/2024

Validé à l'unanimité des membres présents

c. Validation de l'ensemble des décisions prises en Bureaux Directeurs depuis le 18 novembre 2024

Validé à l'unanimité des membres présents

d. Validation d'une indemnité au poste de SG pour une présence à 100 %

Validé à 24 voix pour, 2 contre, 3 abstentions (Olivier n'a pas pris part au vote)

3. Direction Technique Ligue (J. Gardon)

a. Point d'étape sur l'accompagnement des Clubs

1ère ligue de France à mettre en place une formation continue pour les Cadres Techniques Départementaux.

Formation d'entraîneur à 7 dans le cadre du Championnat d'Europe à Bourgoin Jaillieu

Des fonds sont récupérés auprès de l'AFDAS pour rendre les formations les moins coûteuses possible pour les stagiaires.

b. Point de situation IREF et CFA

CFA mis en place sur le Haut Bugey avec Oyonnax.

Possibilité de récupérer les taxes d'apprentissage

Annonce du départ volontaire de Frédéric Pourcel pour un projet de formation sur le bien-être et la santé.

c. Projet Régional Jeune (Sébastien Helmer)

Information sur le Projet Régional Jeunes

Vision : Former des sportifs et futurs citoyens à travers la pratique du rugby

Spécificités du public adolescent :

- Enjeux sociaux et sociétaux
- Enjeux de santé public

Objectif :

- Faciliter l'accès des jeunes à la pratique du rugby sur le territoire
- Proposer un environnement de pratique éducatif et épanouissant en club comme en compétition.

Plan d'actions :

- Début de saison 2024 / 25 avec aide de la part de ETS sur les choix d'engagement et réunion de lancement en M19 pour partager sur les bonnes pratiques pour organiser les rencontres.
- Réflexion sur le conseil à l'engagement phase 2.
- Plan d'action sur le maillage du territoire, interrogation sur le bien-fondé des rassemblements.
- Suivi de l'observatoire des rencontres
- Formation IFMAN "Cadre éducatif"
- Plan d'action "Adrénaline" (voir plus loin sur pole performance)

4. Performance Sociale (N. Janvier)

a. Soirée sensibilisation rugby & prévention

L'ambition « Former / Informer / Prévenir »

Accorder une place importante aux actions de prévention, de formation et d'information afin que le rugby puisse jouer au maximum son rôle éducatif auprès de tous les acteurs de notre filière : joueurs, dirigeants, staff et familles.

Dans le cadre du Projet Régional Jeunes, la Ligue a fait appel à l'association Un instant, Une vie, porteur du projet ADRENALINE.

Ce projet a vu le jour grâce à l'impulsion d'Hélène Decherf suite au décès de son fils lors d'un stage cohésion à l'étranger avec son équipe de rugby.

Adrénaline est une pièce de théâtre suivi d'un débat/conférence avec les spectateurs sur le thème des comportements à risque chez les jeunes.

Cette action de prévention vise à sensibiliser notre public joueurs Moins de 16 ans et Moins de 19 ans de la Ligue ainsi que leurs familles et éducateurs.

Adrénaline est une pièce de théâtre de 35 minutes suivie d'un échange avec les spectateurs autour des comportements à risques chez les adolescents et jeunes adultes.

Elle raconte l'histoire vraie de Jean, un jeune homme plein de vie de 19 ans à qui tout sourit.

Malheureusement, le 8 mars 2020 à l'aube de ses 20 ans, Jean fait une chute mortelle en relevant un défi : monter seul en haut d'une grue, la nuit, lors d'un weekend de cohésion à l'étranger avec le club de rugby de son école. Il meurt sur le coup.

De cet événement tragique est née la pièce de théâtre ADRENALINE, à destination des lycéens, étudiants et du tout public. Un véritable témoignage pour une pièce coup de poing, suscitant des échanges riches, des questions et des réflexions profondes de la part des lycéens, étudiants et des parents qui assistent à la pièce.

Le projet propose une action de prévention d'un autre type qu'une conférence, une présentation de statistiques ou une vidéo. C'est un véritable moment théâtral suivi par un échange, une réflexion avec les élèves. Cette interactivité permet aux spectateurs, aux adolescents, parents, jeunes adultes de s'approprier pleinement ce moment théâtral et d'ouvrir la porte au dialogue.

Pour que ces soirées soient de véritables lieux de prévention et d'échanges pour nos jeunes et leur entourage, la Ligue invite différents acteurs à animer des stands avant la représentation théâtrale.

Stand Prévention Routière, Stand Déticien, Stand DRAJES, Animation Mur digital sur les addictions à l'alcool et aux stupéfiants, Stand Prévention aux écrans, Animation Photomaton.

Planning :

- 22 avril : Campus Tremplin Sport à Voiron
- 23 avril : Salle Agora à Guilhaum Granges
- 28 avril : Salle Le Caméléon à Pont-du-Château
- 29 avril : Espace Jean Gabin à Chaponnay

Le programme type :

Les jeunes joueurs, leurs parents, leurs éducateurs et éducatrices, les dirigeant.e.s et bénévoles des clubs de rugby de toute la région sont invités à ces soirées de sensibilisation selon le programme suivant :

- 17h : Ouverture / Début des Animations
- 17h-19h : Stands de prévention et de sensibilisation
- 19h : Installation dans la salle
- 19h15 : Mot d'accueil du Président de la Ligue
- et d'un représentant de la Fédération Française de Rugby
- 19h30 : Pièce de théâtre ADRENALINE
- 20h05 : Débat avec l'équipe ADRENALINE et le public
- 21h : Collation 3e mi-temps sans alcool

En parallèle de ces actions, la ligue a pris la décision d'interdire la vente d'alcool sur les finales territoriales et régionales jeunes. Il est demandé à l'ensemble des élus de soutenir cette action auprès des clubs, notamment ceux qui refusent du coup d'organiser les finales.

b. Tournoi National des Quartier et des Campagnes

Projet lancé en 2024 par la FFR et son partenaire Total Energie.

- Projet avec le soutien des clubs, des comités départementaux, des ligues régionales.
- Possibilité d'organiser des demi-journées de découverte du rugby et d'activités citoyennes pour les jeunes enfants (filles /garçons) dans les Quartiers P.V et les Zones Rurales Revitalisées.

- Objectif de cette opération? Engager des dynamiques locales et éducatives autour du rugby dans les quartiers prioritaires et les zones rurales,
- Pour favoriser l'intégration de ces jeunes dans nos clubs,
- Développer les valeurs du rugby (respect, solidarité, engagement...) et les valeurs citoyennes,

L'organisation de la phase régionale du Tournoi National des Quartiers et des Cités (TNQC) 2025 repose sur plusieurs acteurs clés :

- La Ligue AURA de Rugby : pilote de l'événement au niveau régional, elle assure la coordination générale et la mise en œuvre du tournoi.
- Les clubs et comités départementaux : impliqués dans l'encadrement des équipes et l'organisation locale.
- Les collectivités territoriales et institutions partenaires : elles soutiennent l'événement à travers des financements, des mises à disposition d'infrastructures et des actions de sensibilisation.
- Les éducateurs et bénévoles : au cœur de l'accompagnement des jeunes, ils transmettent les valeurs du rugby et veillent au bon déroulement du tournoi.
- Les jeunes participants
- Cet écosystème collaboratif permet de faire du TNQC un événement fédérateur et porteur de sens.

Suivant le même modèle que lors de la 1ère édition, le TNQC 2025 sera divisé en 3 phases distinctes :

- La phase locale, au cœur des quartiers prioritaires et zones rurales : démarrage au lancement des inscriptions le 24 janvier 2025 et jusqu'au 8 juin 2025. (organisation Club // CD)
- La phase régionale, qui pourra commencer à partir du 18 avril 2025 et s'étendre jusqu'au 8 juin 2025, organisée par les Ligues Régionales. Vous recevrez prochainement le calendrier détaillé répertoriant les dates des finales régionales organisées. (Organisation Ligue // CD et club hôte)
- La phase nationale, organisée au Centre National de Rugby à Marcoussis par la FFR, qui se tiendra du 9 au 12 juillet 2025. (organisation FFR)

Phase locale - Du 24 janvier 2025 au 8 juin 2025 :
Le club organise entre 3 et 6 demi-journées d'animation pour les jeunes enfants en quartier prioritaire (QPV) et/ou zone rurale (ZRR), qui respectent le cahier des charges qui vous a été transmis (des ateliers rugby, des activités citoyennes, un temps de convivialité).

Au total, 3 animations par club seront subventionnées* à hauteur de 250€ par animation. Le nombre d'animations subventionnées pourra être revu à la hausse par la FFR au cours de la phase locale, selon le nombre de clubs inscrits, dans la limite de 1150 animations au global.

* Sous réserve de la bonne déclaration de chaque animation réalisée (démarche expliquée dans le cahier des charges).

Phase régionale - À partir du 18 avril 2025 et jusqu'au 8 juin 2025 :

Les équipes vainqueurs de la phase locale dans la Ligue Régionale d'appartenance sera invitée à participer à la finale régionale de votre région d'appartenance. Le calendrier détaillé répertoriant les dates & lieux d'organisation de chacune des finales régionales vous sera communiqué prochainement.

* Pour être éligible à participer à la phase régionale puis à la phase nationale, vous devez vous positionner pour au minimum 3 animations dans le cadre de la phase locale.

Phase nationale - Du 9 au 12 juillet 2025 :

- Equipes vainqueurs de chaque finale régionale seront invitées à au CNR à Marcoussis
- Une équipe U10/ une équipe U12 par Ligue régionale.

Rôle du Comité Départemental

- Soutien à l'organisation locale.
- Mobilisation des clubs et des éducateurs.
- Encadrement des jeunes participants.
- Contribution à la mise en place des activités annexes (citoyenneté, animations, ateliers).
- Participer au reporting des actions de leurs clubs (via le fichier de reporting qui sera envoyé par Florian lundi 7/04/2025)

5. Compétitions (P. Coignat – F. Bresson)

- Intégration des finales de promotion R1 R2 et R3 sur les finales de secteur et de ligue soit 8 finales à chaque fois.
- Meilleure organisation de la Commission de Contrôle des Obligations
- Alerte sur les désignations de terrain à venir, besoin d'aide de la part des élus.
- Les finales ligue jeunes auront lieu le 22 juin 2025 à Valserhône, le comité directeur sera programmé le matin sur le même lieu.

Remerciements de la part de François SCHMITT pour notre présence pour ce séminaire.

La ligue AuRA est la seule à avoir des équipes de sélection à 7. Une dans chaque catégorie +18 et M18 masculine et féminines soit 4 équipes. Elles participeront toutes au tournoi de Tour HOWARD HINTON

Plus de difficultés sur la mise en place d'un tournoi régional, notamment à cause du calendrier. Il est nécessaire d'intégrer la pratique dans le calendrier général.

Thierry TONNELIER remercie l'ensemble des participants pour la qualité du comité directeur. Merci pour votre engagement.

Le Président,



Thierry TONNELIER

Le Secrétaire Général,



Olivier FOURNIER